

souvent, en diplomatie, qu'un mouvement vers un certain but, soit, dans le cas présent, la tenue de la conférence, déclenche lui-même la solution de vieux problèmes. Il se peut donc fort bien que la conférence mette les choses en marche dans la direction d'un relâchement des tensions.

A l'égard des réductions mutuelles et équilibrées des forces, l'Alliance a pris note avec regret de l'absence de réaction soviétique à l'offre d'envoyer à Moscou un explorateur en la personne de M. Brosio, ancien secrétaire général de l'OTAN. Cette proposition fut faite par le Canada à la réunion de juin. Au cours des dix derniers jours, M. Breznev et M. Kossyguine ont exprimé de nouveau l'intérêt de l'URSS touchant les réductions des forces, mais se sont bornés à des généralités. Si les Soviétiques consentaient à recevoir l'explorateur, on pourrait alors faire des progrès positifs et rapides vers des négociations de fond. La réticence soviétique dénote, je crois, le fait que les Russes et leurs amis n'ont encore élaboré ni leur position de procédure ni leur position de fond sur le problème des réductions mutuelles et équilibrées des forces et éprouvent vraiment des difficultés à définir leur réaction possible.

Aux yeux de l'Alliance, la réduction des forces n'est pas une condition préalable à la tenue d'une conférence, mais les ministres estiment que, si l'on veut que la conférence s'attaque efficacement aux problèmes de la sécurité en Europe, elle doit s'occuper comme il convient de mesures visant à réduire la confrontation militaire.

Les ministres ont pris note des tensions que créait pour l'Alliance la persistance des problèmes monétaires et commerciaux des pays membres. Sur la proposition du Canada, il a été décidé que ces problèmes seraient maintenus à l'étude.

Mes entretiens avec M. Malfatti, président de la Commission économique européenne, avec M. Mansholt, vice-président, et d'autres personnalités, ont eu lieu à une date particulièrement appropriée, à la veille de l'examen, par le Conseil des ministres, des propositions américaines visant à une solution des problèmes monétaires et commerciaux actuels. J'ai dit à M. Malfatti, comme je l'avais dit, à M. Rogers à Washington une semaine plus tôt, que le Canada est prêt à contribuer à un règlement général mais ne considère pas comme possibles ni souhaitables des négociations bilatérales tendant à la levée de la surtaxe.

J'ai insisté, devant la Commission, sur l'intérêt porté par le Canada à une libéralisation du commerce et j'ai exprimé l'espoir qu'une fois les difficultés actuelles surmontées, la Commission consentirait à prendre des initiatives dans ce sens. J'ai également abordé à la Commission les problèmes précis d'accès au Marché commun pour les produits agricoles et forestiers canadiens, notamment le colza.

Je suis heureux de pouvoir dire que j'ai constaté un plus grand sens des réalités dans l'attitude de la Commission vis-à-vis du Canada au cours de l'année écoulée. On y a aujourd'hui une conception beaucoup plus claire de l'identité du Canada, de sa position dans le monde du commerce et on n'a plus tendance à confondre notre pays avec les États-Unis. Ce changement d'attitude est la conséquence directe des échanges fréquents et très francs que nous avons eus avec la Commission et avec les ministres qui composent le Conseil. Ces échanges vont se poursuivre et, à ce sujet, j'ai insisté auprès de M. Malfatti et de ses collègues sur le fait que le Canada désire voir ses consultations avec la Communauté devenir plus systématiques. Cela n'est pas facile à réaliser, d'autant plus que ces consultations au niveau ministériel, comme celles que

nous avons avec nos principaux partenaires commerciaux, les États-Unis et le Japon, doivent se faire avec un Conseil des ministres qui se compose aujourd'hui des ministres des affaires étrangères de six pays, de dix bientôt. En attendant de parvenir à ce but final, nous travaillons en vue de tenir des consultations régulières avec la Commission tout en défendant nos intérêts dans des consultations bilatérales avec les ministres des pays membres de la Communauté. J'ai également parlé de la mise sur pied d'un mécanisme consultatif avec le ministre des Affaires étrangères de France, M. Schumann.

Cet entretien avait lieu dans le cadre d'une série de rencontres qui nous permettent d'examiner nos intérêts communs sous leurs divers aspects et notamment nos responsabilités en tant que grandes nations francophones du monde.

En quittant le Canada, j'avais l'intention de voir M. Palamas, ministre des Affaires étrangères par intérim de Grèce mais en fin de compte c'est à sa demande que la rencontre a eu lieu. Il désirait insister auprès de moi sur la nécessité, pour le Canada, de continuer à apporter sa contribution à la force des Nations Unies à Chypre. Je lui ai expliqué la position canadienne, c'est-à-dire que nous sommes d'accord pour laisser nos forces à Chypre aussi longtemps que nous croirons à l'utilité de leur présence en vue de favoriser une solution au conflit, mais non pour permettre aux adversaires en présence de remettre indéfiniment le règlement de la situation.

J'ai fait connaître à M. Palamas les graves préoccupations que de nombreux Canadiens ressentent au sujet de la situation qui existe en Grèce. M. Palamas m'a donné l'assurance que son gouvernement avait la ferme intention de mettre la constitution en vigueur progressivement et de rétablir la démocratie en temps voulu. Je l'ai exhorté à reconnaître la nécessité, si le gouvernement grec attache du prix à l'opinion d'autrui, de respecter sa parole. J'ai laissé entendre que des élections constitueraient un grand pas dans cette direction. Je peux assurer la Chambre que M. Palamas n'a pas le moindre doute que la profondeur et l'importance de l'intérêt que le Canada attache au retour de la démocratie en Grèce.

Je désire maintenant déposer le communiqué publié à l'issue de la réunion de l'Alliance de l'Atlantique Nord et je propose, avec l'assentiment de la Chambre, de le faire imprimer en appendice au hansard.

M. l'Orateur: La Chambre y consent-elle?

Des voix: D'accord.

[*Note de l'éditeur: Le communiqué dont il est fait mention ci-dessus est reproduit en appendice.*]

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, je voudrais remercier le ministre de sa déclaration et d'avoir fait preuve de son amabilité habituelle en la faisant parvenir aux porte-parole de l'opposition un peu plus tôt que la dernière minute. On pourrait facilement qualifier cette déclaration d'inoffensive ou de futile, mais je résisterai à la tentation et complimenterai plutôt le ministre de sa modération réaliste. Elle se compare on ne peut plus favorablement avec l'«euréka» émerveillé du premier ministre (M. Trudeau) à son retour de Washington via Damas.

Je ne peux cependant m'abstenir de louer le ministre—et je suis la chose depuis bien des années—de ce qui me semble être une nouvelle attitude à l'égard de l'OTAN. En 1968 et par la suite, il semblait que le gouvernement actuel allait rejeter l'OTAN. De toutes les erreurs de prévision et